

AVIS DE CLOTURE DE CONCERTATION

Projet d'aménagement de l'avenue de la Poterie à Gradignan

Madame Christine Bost, Présidente de Bordeaux Métropole, informe le public de la mise en œuvre de la procédure de clôture de la concertation sur le projet d'aménagement de l'avenue de la Poterie à Gradignan.

Le public ne pourra plus inscrire ses observations sur les registres ouverts à cet effet :

- à l'Hôtel de Ville de Gradignan, Allée Gaston Rodrigues, 33170 Gradignan,
- au Pôle Territorial Sud de Bordeaux Métropole, situé à Cœur Bersol, 28 avenue Gustave Eiffel, bâtiment C, 33600 Pessac.
- et sur le site internet de Bordeaux métropole :
<https://participation.bordeaux-metropole.fr>

à compter du vendredi 6 juin 2025 à 12h.

La Présidente de Bordeaux Métropole.